



DRAW YOUR FIGHT

COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUTIVE 2022

Association : DRAW YOUR FIGHT

Adresse de votre association : Chez Mme RACCA 39 Rue de la Clef 75005 Paris

Le 29/09/2022 à 15:00, les membres fondateurs de DRAW YOUR FIGHT se sont réunis en assemblée générale constitutive au 39 Rue de la Clef 75005 Paris

En présence de Mme RACCA Camille et Mme BARATA RAQUEL Guilhermina, domiciliées au 39 rue de la clef 75005 Paris

L'assemblée générale désigne :

- RACCA Camille en qualité de président de séance
- BARATA RAQUEL Guilhermina en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des membres de l'assemblée le projet de statuts de l'association.

Ordre du jour :

Le président rappelle que l'assemblée générale constitutive doit statuer sur l'ordre du jour suivant :

- définition de l'objet de l'association
- discussion et adoption des statuts
- désignation des membres et des corps dirigeant l'association
- droit d'entrée et cotisations
- désignation des mandataires pour déclaration et publication,

Déroulement :

Le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts. Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée pour la rédaction des différents statuts. Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met aux votes les délibérations suivantes.

Première résolution : Constitution de l'association

Après exposition du projet par le président de séance, l'assemblée générale décide à l'unanimité de constituer une association dénommée DRAW YOUR FIGHT, dont le siège social sera au 39 rue de la Clef 75005 Paris et dont l'objet sera :

- sensibiliser aux handicaps visibles et invisibles auprès du grand public et des professionnels de santé
- informer sur les maladies chroniques et leurs prises en charge
- améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap
- soutenir et accompagner des personnes touchées par la maladie et leurs proches
- promouvoir la recherche médicale
- créer des supports visuels, de façon rémunéré, pour la sensibilisation aux handicaps à destination des particuliers, entreprises et institutions publics (l'argent récolté servant au financement des projets de sensibilisation digital et physique de l'association)



DRAW YOUR FIGHT

Seconde résolution : adoption des statuts

Le président de séance présente le projet de statuts et le soumet à l'assemblée générale. Après discussion, l'assemblée générale adopte les statuts à l'unanimité.

Troisième résolution : désignation des membres dirigeants

L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil ●
RACCA Camille Raquel Marie, française, domicilié au 39 rue de la clef, étudiante en médecine

- Mme BARATA RAQUEL Guilhermina , française, domicilié au 39 rue de la Clef, faisant fonction de greffier

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions et déclarent chacun qu'ils ne font l'objet d'aucune interdiction d'exercer cette responsabilité.

Quatrième résolution : droit d'entrée et cotisation

La cotisation annuelle fixée par l'assemblée est de 5 euros.

Cinquième résolution : désignation des mandataires

L'assemblée générale constitutive donne pouvoir à Mme RACCA Camille afin d'effectuer les démarches nécessaires de constitution de l'association, de déclaration de l'association et d'insertion d'un extrait de cette déclaration au journal officiel.

L'ordre du jour étant épuisé, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16:00

Signature Président : Mme RACCA Camille

Signature Secrétaire : Mme BARATA RAQUEL Guilhermina